

N°50

Objet :

VALIDATION DU PROJET
D'ETABLISSEMENT DU
CONSERVATOIRE
D'ACHERES ET DEMANDE DE
RENOUVELLEMENT DU
CLASSEMENT
« CONSERVATOIRE A
RAYONNEMENT
COMMUNAL »

Rapporteur :
Mme Katell LANDIER

Date de la Séance :

2 OCTOBRE 2024

Date de la Convocation :

26 SEPTEMBRE 2024

**Date d'affichage de la
convocation :**

26 SEPTEMBRE 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 35

Membres présents : 26

Membres représentés : 04

Membres absents : 05

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 2 octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur Marc HONORÉ, Maire d'Achères, suite à la convocation faite plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents :

François DAZELLE, Annie DEBRAY-GYRARD, Martin DESSAIGNES, Daniel GIRAUD, Jean-François DEMAREZ, Suzanne JAUNET et Katell LANDIER.

Maire-Adjoint

Jacques TANGUY, Camille VAUR, Dominique DESMET et Evelyne BEAUDICHON.

Conseillers Municipaux Délégués

Sarah SABOURIN, Yves FUZET, Nicole MARTIN, Véronique LEBARBÉ, Jean-Paul DEMAREZ, Landry NKOUKA MILANDOU, Fatiha YAHIAOUI, Olivier LE GOFF, Lydie AUGUIN, Maeva CRUZ, Michèle FOUBERT, Grégory SANCHEZ, Annie-Nicole M'BOÉ et Louis-Armand VIREY.

Conseillers Municipaux

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Céline CHASSIN	pouvoir à	Marc HONORÉ
Alisson ZANI	pouvoir à	Jean-François DEMAREZ
Gharib NAJI	pouvoir à	Jean-Paul DEMAREZ
Jessica DORLENCOURT	pouvoir à	Grégory SANCHEZ

Etaient absents :

Abdelyamin DERRADJI
Jean-Marc JUSTINE
Valentin GUILLAUME
Salim LESAGE
Mourad MERGUI

Secrétaire de séance : Dominique DESMET

VOTE :

UNANIMITE

CONSEIL MUNICIPAL DU 02/10/2024

N°50

OBJET : VALIDATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT DU CONSERVATOIRE D'ACHERES ET DEMANDE DE RENOUELEMENT DU CLASSEMENT « CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL »

Rapporteur : Mme Katell LANDIER

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU le Code de l'éducation et notamment les articles L216-2 et R461-1 et suivants,
VU l'arrêté du 19 décembre 2023 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique,
VU le projet d'établissement du Conservatoire d'Achères,
VU l'avis favorable de la Commission Municipale Animer et faire rayonner la ville du 24/09/2024

Considérant que le projet d'établissement du conservatoire d'Achères qui présente les choix pédagogiques, artistiques et culturels ainsi que le plan pluriannuel de réalisation pour les six prochaines années doit être validé par le conseil municipal afin de solliciter auprès du préfet de région et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles le renouvellement du classement « Conservatoire à Rayonnement Communal » du conservatoire d'Achères,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés.

ARTICLE 1 : VALIDE le projet d'établissement du Conservatoire d'Achères.

ARTICLE 2 : SOLLICITE le renouvellement du classement du Conservatoire d'Achères en « Conservatoire à Rayonnement Communal » auprès du Préfet de région et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches et à signer tous documents afférents à la demande de renouvellement du classement du Conservatoire d'Achères en « Conservatoire à Rayonnement Communal ».

Fait et délibéré à Achères, le 2 octobre 2024

Delibération publiée le .

Pour extrait conforme,

Le Maire

Marc HONORE



Accusé de réception en préfecture
078-217800051-20241002-050DEL24-DE
Date de télétransmission : 10/10/2024
Date de réception préfecture : 10/10/2024